



Conflit assurance auto coeff. bonus/malus

Par **VirginieM**, le **09/12/2013** à **11:03**

Bonjour à tous,

Il y a 1 an j'étais assurée à la MAAF pour mon auto avec un coeff. bonus/malus à 0,80.

Cette année, je suis assurée au LCL Pacifica, mais surprise: en prenant rdv il y a 2 jours à la MAAF pour redevenir cliente chez eux, l'assureur s'aperçoit que Pacifica m'a assuré avec un coeff. à 1! De plus en recevant le courrier annuel pour la reconduite du contrat, je vois qu'ils comptent continuer avec ce même coefficient.

J'aimerais avoir des renseignements sur mes droits et les recours possibles svp. S'agit-il d'une arnaque? Puis-je demandé des compensations financières pour avoir dû payer plus cher avec ce coeff? Que faire s'ils refusent de le réajuster? En vous remerciant de votre attention.